

REUNION DU 22 SEPTEMBRE : N.A.O. 2023 PREMIÈRE NÉGOCIATION POST-ÉLECTION

Dans un contexte d'inflation aussi élevé, la priorité est à la revalorisation pérenne des salaires pour l'ensemble des salariés afin de :

- Maintenir le pouvoir d'achat
- Fidéliser les salariés pour enrayer les nombreuses démissions de ces derniers mois
- Reconnaître le personnel qui s'investit

CFE-CGC FERROVIAIRE CFL cargo France demande à
la Direction d'entendre nos revendications :

Agents de Maîtrise et Cadres

- Revalorisation générale des salaires au minimum au niveau de l'inflation cumulée pour 2022 et 2023
- Chèques vacances avec forte participation de l'employeur
- Prime annuelle de partage de la valeur dès que le résultat de l'entreprise est positif sans impacter l'enveloppe des NAO
- Réexaminer les clauses de revoyure quand il y a 2 augmentations de SMIC sur une année
- Primes de Noël & de vacances d'été
- Incitation pour l'environnement : Prime achat vélo ou véhicule électrique
- Prime carburant
- Prime d'ancienneté dans l'entreprise :
 - À partir de 5 ans : + 1% par mois + 1 congé d'ancienneté
 - À partir de 10 ans : + 2% par mois + 2 congés d'ancienneté
 - À partir de 15 ans : + 3% par mois + 3 congés d'ancienneté

Encadrement / Administratif

- Mise en place de tickets restaurant
- Définir un budget suivant l'inflation pour les voitures de fonction
- Prévoir la mise en place d'un accord télétravail

Agents de Maîtrise – Conducteurs / COL / Visiteurs

- Incitation à la polyvalence : revalorisation des primes de polyvalence interopérable / bi-permis
- Amélioration du volontariat par une meilleure prise en charge des contraintes familiales : revalorisation des primes de décalage (PS, RH, CP, ATT, RC, WE, etc.) et mise en place de la prise en charge des frais supplémentaires créés (garde d'enfants, etc.)
- Attribution des paniers en RHR en fonction de plages horaires
- Valoriser le travail des tuteurs en octroyant une prime aux tuteurs référents quand un stagiaire est certifié

REJOIGNEZ-NOUS, ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS



ADHÉRER C'EST NOUS RENFORCER ET DONC VOUS RENFORCER !

Votre Représentant de la Section Syndicale CFL cargo France :

Aurélien LABOUREL - cfecgc.fer.aurelien.labourel@laposte.net - 06.86.15.76.97

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

